

# Week-end en (jadis) Dauphiné

du vendredi 24 avril 2020 au dimanche 26 avril 2020

Organisateurs : [Maria Dolores Réal](#), [Carole Bienfait](#)

Niveau : **Moyen+** ▲▲

Avec accord : **Oui**

En étoile

Effectif maximum : **12**

Gîte de France 2 épis - Centre AFRAT



Randonnées en étoile à partir du [Manoir aux Lauzes](#),

Le Manoir aux Lauzes dispose de 85 lits répartis sur 2 bâtiments. Son hébergement est agréé par la DDJS et le Ministère de l'Education Nationale (centre de formation).

Les randonnées programmées pourront être adaptées en fonction des conditions du moment (météo...), le secteur étant riche en itinéraires.

Nichée au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, située à 1050 m d'altitude, Autrans offre un paysage typique du Vercors : un site largement évasé, des espaces vallonnés, un berceau de pâturages entouré de forêts d'épicéas et de hêtres, des hameaux dispersés. Organisatrice de la célèbre Foulée Blanche depuis 30 ans, cette station-village est une des capitales françaises du ski de fond. (*source : Gîtes de France - Isère*).

La randonnée y est à l'honneur également avec 2 850 km de sentiers balisés !

Le bourg, situé dans une grande clairière, et l'ensemble de ses hameaux, occupent le val de Méaudre, drainé par un affluent de la Bourne, le Méaudret. Le territoire de la commune est encadré par de nombreuses montagnes de moyenne altitude dont les sommets ne dépassent pas 1 800 mètres, la Sure, le bec d'Orient, le sommet de Plénouze, la Molière.

Autrans est desservie par la gare de Grenoble à 36 km, la plus proche de la commune. Des bus font la liaison.

Autrans fut autrefois rattachée à l'ancienne province du Dauphiné. À l'origine le Dauphiné était une partie de l'ancienne Provence. Le Dauphiné de Viennois fut un État, sous l'autorité des comtes d'Albon, qui prirent le titre de *dauphins*, ce dernier terme ayant donné au Dauphiné son nom. Son rattachement au Royaume de France date de 1349, pour devenir la province du Dauphiné jusqu'en 1457. À la suite de la Révolution française, la région se retrouve

divisée en trois départements : la Drôme, les Hautes-Alpes et l'Isère. Durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une partie de son ancien territoire est rattachée au département du Rhône.

## Niveau et esprit

Cette sortie s'adresse à des marcheurs habitués à la moyenne montagne. La saison peut être fraîche, il peut également y avoir de la neige sur certains passages, prévoyez des vêtements adaptés.

Ce week-end a pour vocation d'être dynamique tout en étant confortable et convivial.

## Participation aux frais

**240 €**

**Incluant : l'aller-retour en TGV Paris-Grenoble, l'aller-retour en bus entre Grenoble et Autrans, 2 nuits en demi-pension, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, la contribution aux frais des organisateurs (transport...).**

**N'incluant pas :** les repas des midis (pris en pique-nique), les en-cas et boissons diverses.

## Transport

**Aller :** Départ vendredi 24 avril 2020 en TGV à 07h39 de PARIS GARE DE LYON. RDV à l'entrée du quai à 07h15. Arrivée à 10h42 à GRENOBLE, puis bus pour Autrans.

**Retour :** Départ dimanche 26 avril 2020 d'Autrans en bus puis TGV à 19h19 de GRENOBLE. Arrivée à 22h22 à PARIS GARE DE LYON.

## Hébergement et repas

Nous serons logés au Manoir aux Lauzes (Gîte de France 2 épis - Centre AFRAT) à Autrans.

Les lits seront faits pour notre arrivée (pas besoin de drap sac). En revanche il est nécessaire d'apporter un linge de toilette.

Ravitaillement possible sur Autrans ou pique-niques à commander la veille au gîte. Pour le 1<sup>er</sup> jour, prévoir votre pique-nique.

## Programme

**Vendredi 24 avril :** boucle à partir du gîte en passant par le Bouchet, la Combe Payraud, les Combettes, le Bois de Combe Payraud, retour par le Bouchet.

12 km / +550m / -550m / 4h de marche effective.

**Samedi 25 avril :** début de la randonnée par la Combe de Nave, passage par la grotte de la Ture, routes forestières des Epérières puis de Gève, la Grande Brèche, le Pas de la Clé, détour par la Glacière (curiosité naturelle), puis retour sur Autrans par la Cheminée, la cabane de Nave, la fontaine Renard.

27 km / +1030m / -1030m / 8h de marche.

**Dimanche 26 avril :** direction le Pas de Pertuson, descente par la route forestière de Pertuson pour se diriger sur la combe de l'Ange, le village de Méaudre, la Roche de la Marianne, les grottes Muller et Colomb. Le retour se fera par le Grand Molard, puis les tremplins de saut à ski en face de Notre-Dame des Neiges.

22 km / +930m / -930m / 7h de marche.

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.*

## Équipement

### Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité.
- Carte d'assurance maladie.
- Carte bancaire et espèces.

### Marche et portage :

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Poche à eau, gourde... (2 litres).

### Alimentation :

- **Trois pique-niques, eau pour la première journée.**
- Couteau suisse, cuillère.

### Hygiène :

- Nécessaire de toilette et médication personnelle.

### Équipement pluie ou froid :

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.

### Sécurité :

- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Lampe frontale.

### Nuitées :

- Bouchons d'oreille, chaussures légères pour le soir (**le gîte ne fournit pas de chaussons ou équivalent**).

## Inscription

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. L'accord préalable des organisateurs est nécessaire.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 30 janvier 2020** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). Vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

